



### **Objectifs :**

Entretenir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de la fonction de chef des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

### **Public concerné et prérequis :**

Etre titulaire du SSIAP 3 en cours de validité, ou d'une équivalence réglementaire,  
Justifier d'une activité de chef de service de sécurité incendie de 1 607 heures dans les 36 derniers mois  
Etre titulaire d'un des brevets de secourisme suivants : Prévention et Secours Civiques (PSC 1) de moins de 2 ans, Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou Premiers Secours en Equipe (PSE 1) en cours de validité,  
Recyclage en secourisme de moins de 2 ans

### **Qualification des intervenants :**

Formateur agréé

### **Moyens pédagogiques et techniques :**

Alternance d'apports théoriques et d'ateliers pratiques

### **Durée, effectifs :**

21 heures. 10 stagiaires.

### **Programme détaillé :**

Evolution des textes réglementaires

Règlement de sécurité dans les ERP : dispositions générales, dispositions particulières et spéciales

Règlement de sécurité dans les IGH

Rappel des textes sur les moyens de secours

Rappel sur le code du travail

Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP

Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

Les Codes Civil et Pénal

La délégation de pouvoir et la délégation de signature

La responsabilité civile et responsabilité pénale

Le délit de mise en danger de la vie d'autrui

Les contrats de maintenance des installations de sécurité

Contextes d'obligations réglementaires



Aspects juridiques : les contrats avec obligation de moyens, les contrats avec obligation de résultat

Différents types de contrats : le contrat de types « prédictifs », le contrat de types « préventifs », le contrat de types « correctifs » ou « curatifs »

Normalisation

Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant

Rappel de la méthode

Lecture de plan

Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application

Les dispositions réglementaires : les commissions accessibilité, les exigences réglementaires générales, les exigences dimensionnelles et qualitatives, autorisation de Évaluation QCM blanc La formation est validée si le candidat est présent à l'ensemble des séquences programmées.

Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux

Evaluation du maintien du niveau de sécurité (protection des personnes et des biens)

Le document unique : évaluation des risques professionnels pour la sécurité des travailleurs (rappel)

Le plan de prévention (rappel)

Evaluation des risques de travaux par points chauds (rappel)

Evolution des textes réglementaires

Moyens d'extinction incendie (internes et externes, entretien et vérifications)

Moyens d'alerte des secours

Dispositions visant à faciliter l'intervention des secours

Connaître et savoir exploiter un S.S.I

### **Modalités d'évaluation des acquis :**

QCM de validation des acquis et remise d'une attestation de formation.

### **Sanction visée :**



---

SSIAP 3